



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SEINE-ET-MARNE

Réf : TB/BM/BG/NF –
1500/CA77

**Pôle Espace et
Aménagement**

Domaine Aménagement Urbanisme
418 Rue Aristide Briand
77350 Le Mée-sur-Seine
Tél : 01 64 79 30 71
Fax : 01 64 79 31 25
Email : amenagement.foncier@seine-et-marne.chambagri.fr

Le Mée-sur-Seine,
le 14 mai 2104



Monsieur Michel PAPIN
Maire de Lésigny
en Mairie
6 rue de Villarceau
77150 LESIGNY

Objet : Avis PLU de LESIGNY

Monsieur le Maire,

Par délibération du 17 janvier 2014, votre commune a arrêté son projet du Plan Local d'Urbanisme

En vertu de l'article L 123-9 du Code de l'Urbanisme vous avez saisi la Chambre d'Agriculture pour avis.

Après étude du dossier, la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne émet un **avis défavorable** sur votre projet de Plan Local d'Urbanisme.

La Chambre d'Agriculture reproche l'importante consommation des espaces agricoles prévus dans ce projet (plus de 35 ha). Nous constatons que votre commune a pour objectif la continuité du développement urbain et des activités économiques au détriment d'une agriculture déjà fortement impactée.

Par cet avis, la Chambre d'Agriculture confirme l'avis défavorable rendu sur le Schéma de Cohérence Territoriale de la France Ouest du plateau de Brie portant notamment sur les projets urbanistiques de votre commune.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Thierry BONTOUR